



Participez à la dénomination des allées du parc Martin Luther King !

ASSEMBLÉE CITOYENNE DU CONSEIL DE QUARTIER MARTIN LUTHER KING

Le 10 mai 2022, à 19 h 00
École polyvalente Bernard Buffet – 14, impasse Chalabre

Intervenants présents :

Alix BOUGERET, première adjointe au maire du 17^{ème}, délégué du maire pour le quartier Martin Luther King,
Lucien MAILLARD, historien,
Jean GRIMAUD, historien,

Introduction :

La Mairie du 17^e arrondissement invite les habitants et usagers du parc Martin Luther King à participer à la dénomination des allées de ce lieu.

Alix BOUGERET rappelle que la démarche est issue d'un vœu adopté à l'unanimité lors du conseil d'arrondissement, sur proposition d'un élu. Elle précise que la décision ne sera, bien entendu, pas prise ce soir. Un processus de concertation suivra son cours, afin de déterminer un groupe de noms. Après vérification, la décision finale appartiendra à la commission de dénomination des rues de la ville de Paris.

1- Présentation de la démarche de dénomination des allées du parc.

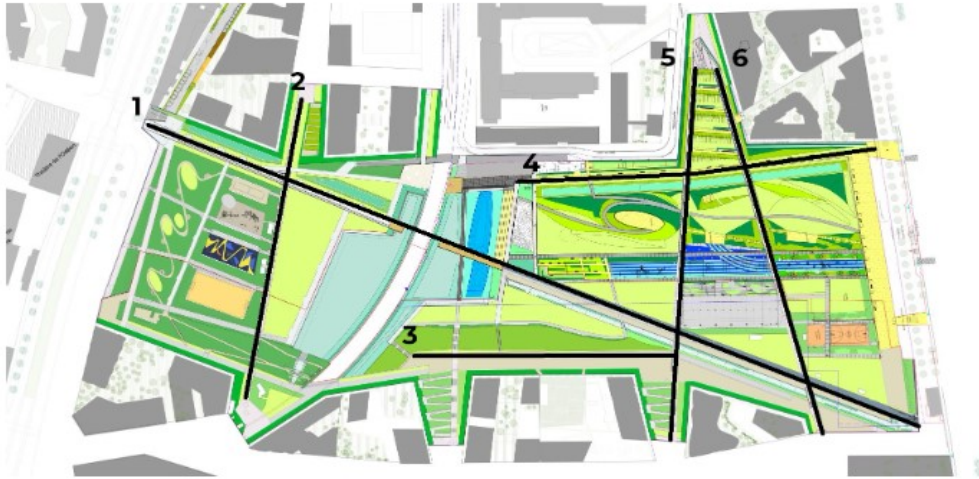
Tous les citoyens ont la possibilité de proposer des noms en complétant le formulaire disponible sur le site de la mairie jusqu'au dimanche 3 juillet 2022.

Les noms proposés devront remplir un certain nombre de critères pour être « recevables » :

- S'intégrer dans le cadre de la féminisation de l'espace public parisien,
- Ne pas avoir déjà été donnés à une rue/allée parisienne,
- S'il s'agit de noms propres, rendre hommage à une personnalité décédée depuis plus de cinq ans (sous réserve de l'accord des familles des personnalités proposées),

Les noms proposés par les habitants seront ensuite soumis pour examen à la Mairie du 17^e arrondissement et à la Commission de dénomination des rues parisiennes.

Les allées à dénommer sont au nombre de six et figurent sur le plan reproduit ci-dessous.



De plus, pour respecter une cohérence d'ensemble, la consultation permet aux habitants de faire part de leur préférence concernant le type de dénomination. Ils peuvent ainsi favoriser :

- Des personnalités associées à l'histoire du 17^e arrondissement ou ayant contribué au rayonnement du quartier,
- Des personnalités ayant porté un combat politique et/ou militant remarquable,
- Des personnalités s'étant distinguées par leurs œuvres artistiques ou leurs exploits sportifs,
- Des personnalités ayant contribué à l'avancée de la recherche académique,
- Des noms communs (rue de la Paix, rue de la Félicité, place du Brésil),

2- Retour historique sur les grandes figures du 17^e arrondissement.

À chaque époque correspond une tendance de dénomination que Lucien MAILLARD se propose d'évoquer brièvement.

Il rappelle que le 17^e est un arrondissement jeune, qui compte moins de 100 ans. Initialement, les voies portaient fréquemment des noms à connotation philosophique ou religieuse (rue Saint-Jean, rue de la Félicité).

Avec l'annexion du village des Batignolles, dans le cadre des grands travaux du baron Haussmann en 1860, les dénominations ont évolué vers des noms de savants (rue La Condamine, rue Biot, rue Nollet). Après la chute du Second Empire, en 1870, la tendance était de nommer les voies en l'honneur de personnalités républicaines ou d'artistes – notamment les peintres – qui vivaient sur la plaine Monceau et porte d'Asnières (rue Édouard Detaille, rue Sisley).

Après la Première Guerre mondiale, de nombreuses rues ont été nommées en l'honneur de soldats morts pour la France (rue du caporal Peugeot) ou de batailles célèbres (boulevard de Reims).

Jean GRIMAUD confirme que chaque époque insuffle son esprit aux noms de rues qu'elle choisit et précise que des voies ont également été nommées en l'honneur de résistants après la Seconde Guerre mondiale.

Alix BOUGERET ajoute que la tendance actuelle s'inscrit clairement dans une volonté de féminiser l'espace public parisien et suggère de débiter le *brainstorming*.

3- Brainstorming citoyen.

Un participant estime qu'il ne s'agit pas de voies ordinaires. Le fait qu'elles soient localisées dans un parc devrait permettre d'envisager les choses selon un nouvel état d'esprit. Plutôt que d'opter pour une personnification, il suggère de choisir des noms d'activités humaines comme c'est le cas sur le campus de l'université allemande de Göttingen (allée des penseurs, allées des philosophes).

Une participante abonde dans ce sens et souligne la nécessité de mettre l'accent sur la diversité, la mixité et l'humanisme, afin de maintenir une cohérence avec le lieu lui-même qui porte le nom de Martin Luther King, célèbre militant des droits civiques afro-américain.

Une participante évoque l'œuvre de la chanteuse Barbara, dont une allée du square des Batignolles porte le nom, et propose de donner aux six allées des noms de chansons interprétées par cette artiste (*perlimpinpin*, *l'homme en habit rouge*).

L'assemblée est dubitative et estime que le nom doit s'adosser à une symbolique perceptible par les habitants et les visiteurs. Il est nécessaire de regarder dans quel environnement s'inscrit le parc Martin Luther King. Aujourd'hui, le public qui entoure le parc et celui qui le fréquente illustre une véritable diversité. Il est donc nécessaire que l'ensemble des personnes qui fréquentent ce parc puisse se retrouver dans les dénominations retenues, afin que celles-ci soient en cohérence avec les cultures des uns et des autres.

Par ailleurs, il est rappelé que ce parc est également un espace de respiration et de biodiversité. C'est une ode à la nature. Or, le contexte actuel, marqué par les changements climatiques, pourrait justifier de donner un nom évoquant le combat pour l'environnement.

Souhaitant revenir sur la symbolique, Jean GRIMAUD souligne que deux voies de l'arrondissement portent des noms de prix Nobel de la Paix (parc MLK et pont mère Térésa). Il s'agit d'une thématique qu'il juge intéressante et qui mérite d'être retenue. Il est également envisageable de retenir des personnalités féminines s'étant illustrées dans la lutte contre les discriminations.

Enfin, au vu de la proximité du palais de Justice, il observe qu'il serait intéressant et original de retenir des noms de principes ou de concepts philosophiques (allée de la Justice, allée de la Prudence, allée de la Sagesse).

Alix BOUGERET abonde dans ce sens et estime que la justice est effectivement un thème très porteur qu'il est possible de décliner sous plusieurs aspects, y compris sous celui de la diversité et du féminisme.

Un participant est séduit par la thématique des prix Nobel qui est en cohérence avec la personnalité de Martin Luther King. La justice, en tant que principe philosophique fondamental, s'inscrit également en résonance avec les valeurs qu'il portait : le courage et l'engagement.

Alix BOUGERET souhaite évoquer la contribution de l'administratrice de la société historique et archéologique des 8^e et 17^e arrondissements qui n'a pas pu assister à la réunion de ce soir. Celle-ci a suggéré deux noms pour les allées du parc : l'allée Françoise Sagan et l'allée de la Lison, la locomotive de *la Bête humaine* d'Émile Zola (1890).

Lucien MAILLARD approuve cette suggestion et rappelle que l'arrondissement – et le quartier – est intimement lié avec l'histoire du chemin de fer. Il rappelle que certaines rues du 17^e arrondissement sont déjà dédiées à des personnalités liées à l'histoire ferroviaire, notamment les ingénieurs ayant travaillé avec les frères Pereire. Toutefois, si cette thématique est intéressante, elle compte peu de femmes.

Rappelant que de nombreux enfants jouent dans ce parc, une participante intervient pour suggérer des dénominations porteuses de gaieté et de joie. La société ayant vécu une période

particulièrement anxiogène avec la crise sanitaire, il est important de prendre en compte ces notions positives dans le choix final.

- Un consensus semble se dégager sur des dénominations liées à des valeurs, des concepts ou des principes philosophiques. Les thématiques qui reviennent fréquemment sont la diversité, la justice et la tolérance.

Les valeurs de l'Olympisme pourraient également être mises à l'honneur, étant donné que le parc a été construit sur l'emplacement retenu, en 2008, pour le potentiel village olympique. Le projet a avorté, mais le 17^e arrondissement ayant le privilège d'accueillir, dans le cadre des Jeux olympiques de Paris en 2024, un centre d'entraînement pour la boxe, au stade Max Rousié, il y a une cohérence.

Toutefois, Alix BOUGERET estime que la mairie de Paris privilégiera vraisemblablement les noms de femmes, car cela s'inscrit dans le projet de féminisation de l'espace urbain.

Une participante propose d'évoquer les combats sociaux de femmes grévistes ayant marqué l'histoire du quartier, de l'arrondissement ou de la ville de Paris. Elle estime que cela créerait également une passerelle avec Martin Luther King et la double symbolique du féminisme et de la justice sociale.

Lucien MAILLARD évoque également la possibilité d'honorer les épouses d'artistes peintres célèbres qui ont souvent vécu dans des conditions très difficiles. Il songe notamment à Camille Doncieux, la femme de Claude Monet, ou Eugénie Lescouezec, épouse d'Alfred Sisley qui ont toutes deux vécu aux Batignolles.

Rebondissant sur le thème de la peinture, une intervenante souhaite aborder cette thématique sous l'angle du handicap en évoquant le cas de Frida Kahlo, célèbre artiste peintre mexicaine. Frida Kahlo est une figure très importante pour la jeune génération de personnes souffrant de handicap, en ce qu'elle est parvenue à peindre malgré le fait qu'elle souffrait de poliomyélite aiguë depuis l'âge de six ans.

Elle estime que cette personnalité, en tant que femme souffrant de handicap, mais parvenant néanmoins à mener sa vie d'une manière admirable, incarne parfaitement la diversité et les valeurs de l'arrondissement évoquées précédemment.

Une participante suggère également le nom de Marthe Gauthier qui a découvert le gène surnuméraire de la trisomie 21. Elle précise que cette chercheuse, spécialisée dans la cardiologie pédiatrique, n'a pas bénéficié de sa découverte, celle-ci ayant été attribuée, à tort, au docteur Jérôme Lejeune dont le travail est loin d'avoir été prépondérant.

Cette situation illustre bien le fameux *effet Mathilda* qui veut que les femmes de science ne bénéficient que très peu des retombées de leurs découvertes, et ce au profit des hommes. Le fait de le donner son nom à une allée du parc MLK permettra de valoriser le travail de Marthe Gautier, qui demeure peu connue du grand public.

L'assemblée approuve cette déclaration et rappelle que les exemples de ce type sont nombreux. Un participant évoque également Rosalind Franklin, physicochimiste britannique à l'origine de la découverte de la structure chimique de l'ADN en 1953. Véritable pionnière de la biologie moléculaire, l'importance de son travail a été minimisée au profit de ses collègues masculins qui se sont approprié son travail.

Une intervenante souhaite souligner que la ville de Paris compte très peu d'espaces portant des noms de femmes célèbres et déplore que de nombreuses femmes courageuses ne bénéficient pas de la notoriété qu'elle mérite.

À titre d'exemple, elle estime que Martin Luther King a contribué à l'invisibilisation de Rosa Parks

alors que le mouvement des droits civiques a été lancé par Rosa Parks et les femmes de Montgomery.

C'est pourtant Martin Luther King qui est honoré par un parc à son nom.

Un intervenant conteste cette affirmation. Il estime que la féminisation de l'espace public ne doit pas conduire au dénigrement des combats pour l'égalité menés par des hommes respectables. Il rappelle, par ailleurs, qu'une gare ferroviaire porte le nom de Rosa Parks.

Discussions croisées.

Un intervenant rappelle que le parc est extrêmement axé sur le sport au sens large. Il estime qu'il n'est pas possible de faire abstraction de cette dimension. À titre personnel, il estime que la mise en valeur des valeurs de l'olympisme constitue une dimension incontournable qu'il serait regrettable de ne pas valoriser.

Alix BOUGERET remercie les participants pour ces contributions. Elle constate qu'un certain nombre d'idées-forces a déjà été identifié et assure qu'il sera possible d'affiner l'analyse au cours du processus de concertation qui débute à peine.

Avant de lever la séance, elle rappelle que la mairie organise, le 14 juin 2022, une conférence sur Joséphine Baker.

La séance est levée à 20 h 18.